

**COMPOSITION DE TECHNIQUE DU COMMERCE INTERNATIONAL**

**DUREE** : 03 Heures

Année académique : 2023-2024

**FILIERE** : GEC

**CAS COQ-IVOIRE**

**COQIVOIRE** est une société anonyme au capital de 500 000 000 sise dans la région du GBEKE. Elle a été créée en 2010 par M. MOISE et M. DEMISSA. Son activité principale est la production et la commercialisation des œufs et des Coq. Suite à sa participation au salon de l'agriculture en France au mois de février, elle obtient une commande d'un client français.

La commande porte sur 60 tonnes nette d'œufs rangés dans des alvéoles avant d'être mis dans des cartons. Le poids d'un carton contenant des alvéoles vides est de 2 kg.

**PREMIERE PARTIE** :

***Annexe 1 : Information du service commercial et comptable de COQIVOIRE***

- Chaque carton peut contenir 20 alvéoles
- Chaque alvéole peut contenir 30 œufs
- Poids d'un œuf : 0,05 kg
- Poids des alvéoles négligeables
- Dimensions d'un carton : 0,5m x 20 cm x 2 dm
- Volume d'une alvéole : 0, 001 m<sup>3</sup>
- Cout de revient d'un carton œuf : 30 000f
- Marge bénéficiaire : 25% EXW
- Chargement du camion : 25 f / carton
- Le paiement se fera par crédit documentaire irrévocable et confirmé

**Annexe 2 : Information portuaires et douanières reçues de SAGA transit chargé des opérations de bout en bout**

<b>Opérations au port d'Abidjan</b>	<b>Opération au port de Le Havre</b>
-Déchargement : 25 000f -Entreposage : 15 600f -Transit export : 50 000f -DUS : 50 F/ kg net -Fret de base : 10 € l'UP -BAF 16€, CAF : 4%, Ristourne : 2% -Assurance : 0, 4% (CFR+20%) -Evacuation pour embarquement : 20 240f -Passage portuaire à l'export : 100 000f - 1€ = 656 f	-Transit import : 150€ -Post acheminement : 60€ -Acconage import : 130€ -Surestarie à destination : 25€ -Douane import : 41 653, 15€ - Magasinage au port 6 jours : 0,1€ /jr/carton -Taux cumulé des droits et taxes : 32,48% -Déchargement à destination : 30€

**TRAVAIL A FAIRE 1**

- 1- Définis les termes suivants :  
Coassurance, manifeste de pacotille, l'apériteur
- 2- Quel est le statut juridique de SAGA transit ?
- 3- Quelle différence faites-vous entre la convention de Bruxelles et celle de Hambourg ?
- 4- Quels sont les différents modes de règlements des droits et taxes ?
- 5- Déterminez le fret de sous palan à sous palan
- 6- Utilisez ce fret pour déterminez les incoterms appropriés

**DEUXIEME PARTIE :**

COQIVOIRE importe de l'Allemagne une couveuse électrique dont la valeur DPU est de 30 280 000f, manutention bord de 280 000f. Les informations douanières sont les suivantes :

RSTA : 1%, Montant TVA : 5 994 000f au taux de 18%, PCS : 0,8%, PCC : 0,5%, TAI. ?, et PUA : 0,2%, Montant DD 1 500 000f

TSD : 20 000f

**TRAVAIL A FAIRE 2**

- 1- Calculez le taux cumulé des droits et taxes à payer
- 2- Déterminez les droits et taxes à payer pour cette couveuse électrique
- 3- Précisez en justifiant le régime douanier sous lequel elle sera déclarée

**TROISIEME PARTIE :**

A destination au port, l'on constate que 20 ordinateurs ont été endommagés.

1-De quel type d'avarie s'agit-il dans ce cas ?

2-Calculez respectivement le taux d'avarie et la valeur avariée du produit.

3-Calculez l'indemnité à verser à l'assuré :

a- Si une franchise absolue de 25 000f est fixée

b- Si une franchise relative de 5% est fixée